

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

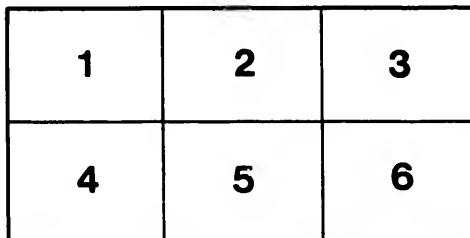
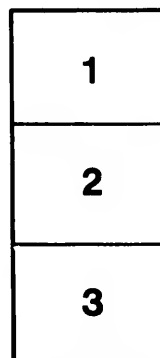
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL DE SHERBROOKE.

LES 17, 18, 19 SEPTEMBRE, 1862.

Dans la préparation de la liste des prix on a mis de côté, autant que possible, les idées purement spéculatives et surtout on a fait céder les exigences de l'agriculture de fantaisie aux exigences de la culture rémunérative et essentiellement pratique. Les besoins de la classe qui vit exclusivement de l'exploitation du sol, sans compter sur des revenus étrangers à cette industrie, voilà ce qui a motivé les décisions sur toutes les questions qui se sont offertes. Les prix, répartis en classes, catégories et sections, sont d'abord groupés en trois grandes divisions comprenant 1°. Les animaux; 2°. Le matériel agricole; 3°. Les produits. Chaque division est partagée en classes, catégories et sections ainsi qu'on peut le voir dans le tableau suivant:—

Les faibles moyens que possède la Chambre d'Agriculture ne lui permettent pas de multiplier les catégories et de donner par là du brillant à l'exposition, on a tâché de viser à l'utilité en mettant le concours dans les conditions propres à la classe des cultivateurs pratiques.

CLASSES.	CATEGORIES.	SECTIONS.	
1. ESPECE CHEVALINE	1. Gros trait.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Canadiens, sans distinction de race. 3. Non reproducteurs, sans distinction de race. 4. Importés, sans distinction de race. 5. Canadiens, sans distinction de race. 6. Non reproducteurs, sans distinction de race.	
	2. Trait moyen.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Canadiens, sans distinction de race. 3. Non reproducteurs, sans distinction de race.	
	3. Trait léger.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Canadiens, sans distinction de race. 3. Non reproducteurs, sans distinction de race.	
	2. ESPECE BOVINE	1. Production du lait.....	(1. Ayrshires importés, Nés en Canada. 2. Race Canadienne. 3. Durham importés, Nés en Canada.
		2. Production de la viande	(1. Hereford importés ou nés en Canada. 2. Animaux anglaisés, nés en Canada.
		3. Production du travail.....	(1. Bœufs, importés ou nés en Canada. 2. Bœufs de travail sans distinction de race.
		4. Sans aptitudes spéciales	(Races diverses, sans distinction. 1. Importés, sans distinction de race. 2. Races Canadiennes, sans distinction
	3. ESPECE OVINE	1. Laines longues.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Races Canadiennes, sans distinction
		2. Laines courtes.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Races Canadiennes, sans distinction.
	4. ESPECE PORCINE	1. Grandes races.....	(1. Importés, sans distinction de race. 2. Races Canadiennes, sans distinction.
2. Petites races.....		(1. Importés, sans distinction de race. 2. Races Canadiennes, sans distinction.	
5. BASSE COUR	1. Gallinacées.....	(1. Poules, sans distinction de race. 2. Dindes, sans distinction de race. 3. Pigeons, sans distinction de race.	
	2. Palmipèdes.....	(1. Oies, sans distinction de race. 2. Canards, sans distinction de race.	
	3. Animaux divers.....	(1. Lapins, sans distinction de races. 2. Animaux non classés ci-dessus. 3. Chiens à sous sol, multiples, universelles. 4. Herons lourdes, légères, à billons. 5. B. à deux têtes, dentés.	
1. PREPARATION DU SOL	1. Pulvérisation.....	(1. Instruments à main. 2. Cultivateurs, extirpateurs, scarificateurs. 3. Houes à cheval.	
	2. Nettoyage.....	(1. A main. Semoirs à betteraves, à carottes. 2. A cheval. Semoirs à toutes graines. 3. Moissonneuses, faneuses à cheval.	
	3. Semis.....	(1. Faneuses, rateaux à cheval. 2. Instruments à main. 3. Arracheurs de patates à cheval. 4. Arracheurs de betteraves à cheval.	
2. RECOLTES	1. Coupage.....	(1. Voitures d'été, wagons, tombereaux. 2. Voitures d'hiver, traîneaux doubles, simples. 3. Voitures à bras, camion, brouettes, etc. 4. Machines à battre et égrapper avec manège. 5. Cribles, tarares, trieurs, vans.	
	2. Arrachage.....	(1. Laveurs, gouperches à maïs à cheval. 2. Hachepaille, concasseurs à main, à cheval. 3. Barattes, ustensils de laiterie. 4. Presses à fromage, ustensils de fromagerie. 5. Chaudières et bacs à évaporer le sucre.	
	3. Transports.....	(1. Presses à cidre, râpes, etc. 2. Arrache-sources, chaudières à potasse. 3. Tonnages à roues, instruments de ménage. 4. Barrières, ruches, poées, etc. 5. Betteraves, carottes, navets, et patates. 6. Graines de betteraves, carottes, maïs et trèfle. 7. Fèves à et evai, petites fèves, pois, veurou, etc. 8. Blé, seigle, orge, etc. 9. Blé, seigle, orge, avoine, sarrasin, maïs, etc. 10. Chanvre et lin en nature avec filasse. 11. Lin en nature avec graine, etc. 12. Laines, beurre, fromage, miel, etc., non classés. 13. Tabac, houillon, sucre d'érable, etc., non classés.	
3. PREPARATION DES PRODUITS	1. Entages.....		
	2. Alimentation.....		
	3. Non classés ci-dessus.....		
4. TRANSFORMATION DES PRODUITS	1. Animaux.....		
	2. Végétaux.....		
	3. Défrichement.....		
5. INSTRUMENTS DIVERS	1. Racines et tubercules.....		
	2. Farineuses.....		
	3. D'automne.....		
1. PLANTES FOURRAGERES	1. De printemps.....		
	2. De printemps.....		
	3. De printemps.....		
2. PLANTES CEREALES	1. Textiles.....		
	2. Oleagineuses.....		
	3. Animaux.....		
3. INDUSTRIELLES	1. Animaux.....		
	2. Végétaux.....		
	3. Végétaux.....		
4. DIVERS	1. Animaux.....		
	2. Végétaux.....		
	3. Végétaux.....		

1^e DIVISION—ANIMAUX.

Le problème de l'amélioration de nos races indigènes peut se résoudre par elles-mêmes et par croisements. Par elles-même en choisissant les reproducteurs qui présentent au plus haut degré les qualités recherchées et en les entourant de tous les soins nécessaires à leur maintien. Les produits les plus distingués sont accouplés entr'eux et donnent à leurs descendants après quelques générations, le développement et la filiation des caractères que l'on désire; pourvu toutefois que le choix des reproducteurs soit dominé par une alimentation et des soins appropriés. Car une race est un type, modifié par le sol, le régime et les soins, transmettant par la génération les caractères qui lui sont acquis et qui sont permanents tant que les circonstances qui les ont produits persistent. C'est cette amélioration qu'on a voulu constater et encourager en admettant au concours toutes les races indigènes sans exclusion et en primant dans chacune d'elles, les plus beaux individus, de manière à engager les propriétaires à mieux choisir les reproducteurs, à donner de meilleurs soins à leurs troupeaux, en un mot à améliorer ces races. L'amélioration par croisement peut donner des résultats plus prompts, mais elle est également soumise à l'influence incontrôlable du régime. Dombasie a dit: "la race introduite est le patron au moyen duquel on abrège et facilite le travail, mais l'étoffe dans laquelle il faut tailler la race que l'on veut former, c'est le régime." Si donc, nos races indigènes améliorées méritent un encouragement tout spéciale, parce que dans nos circonstances de culture et de climat elles donnent toujours les plus grands profits, les races étrangères pures ne méritent pas moins, puisque par une infusion de leur sang, l'éleveur obtient immédiatement une amélioration de son bétail, qu'il n'obtiendrait autrement que par une alimentation et des soins appropriés pendant plusieurs générations. La physiologie a établi par des expériences nombreuses que les conformations inhérentes aux aptitudes spéciales s'excluent réciproquement et que pour déterminer la supériorité relative des races, il faut d'abord arrêter le choix du produit. C'est pour arriver à constater cette supériorité relative qu'on a groupé les races d'après leur aptitude à donner un produit spécial, que ce produit soit du travail, de la viande, du lait ou de la laine.

1^e CLASSE—ESPECE CHEVALINE.

L'agriculture, l'industrie et les communications, exigent chez le cheval autant d'aptitudes différentes. L'agriculture veut un cheval de taille moyenne, bien étoffé, sobre, réunissant la force à la vitesse. L'industrie, pour ses lourdes charrois, exige de la force seule, sans vitesse, des membres courts et robustes, un corps bien ramassé, une encolure épaisse et courte, un poitrail large, un ventre volumineux, une croupe large et bien musclée. Les communications, au contraire, veulent un cheval réunissant l'élégance dans la taille, une juste proportion dans toutes les parties du corps, à la force, la souplesse du jarret et la rapidité des allures. Pour rencontrer ces trois débouchés principaux ouverts à la production de notre espèce chevaline on a groupé les races en trois catégories ayant pour base le poids, et supposant une puissance correspondante de traction, en raison inverse de la vitesse.

1^e CATEGORIE—ANIMAUX MALES ET FEMELLES DE GROS-TRAIT.

1^e Section.—Animaux males et femelles de races étrangères, nes à l'étranger, ii portés en Canada et appartenant soit à des canadiens, soit à des étrangers.

Mâles de 3 ans et au-dessus, pesant 1,300 lbs., et au-dessus,.....	\$40
2 ^e Prix,.....	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, pesant 1,200,.....	20
2 ^e Prix,.....	10

2^e Section.—Animaux males et femelles, nes et élèves en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 3 à 7 ans, pesant 1,200,.....	\$30
2 ^e Prix,.....	20
3 ^e Prix,.....	10
Mâles de 7 ans et au-dessus, pesant 1,300,.....	30
2 ^e Prix,.....	20
3 ^e Prix,.....	10
Femelles de 3 à 5 ans, pesant 1,000,.....	20
2 ^e Prix,.....	10
3 ^e Prix,.....	5
Femelles de 5 ans et au-dessus, pesant 1,200 lbs. avec leurs poulins,.....	30
2 ^e Prix,.....	20
3 ^e Prix,.....	10

3^e Section.—Animaux males ou femelles non reproducteurs, nes et élèves en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

Attelages de deux, pesant 1,300 lbs.	\$14
2 ^e Prix,.....	10
Chevaux seuls, pesant 1,300 lbs.	7
2 ^e Prix,.....	5

2e CATEGORIE—ANIMAUX MALES ET FEMELLES DE TRAIT-MOYEN.

1e Section—Animaux mâles et femelles de races étrangères, nés à l'étranger, importés en Canada, et appartenant soit à des Canadiens, soit à des étrangers.

Mâles de 3 ans et au-dessus, pesant 1,300 lbs. et au-dessous.....	\$40
2e Prix.....	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, pesant 1,200 lbs. et au-dessous.....	20
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux mâles et femelles, nés et élevés en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 3 à 7 ans, pesant 1,200 lbs. et au-dessous.....	\$30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10
Mâles de 7 ans et au-dessus, pesant 1,300 lbs. et au-dessous.....	30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10
Femelles 3 à 5 ans, pesant 1,000 lbs. et au-dessous.....	20
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 5 ans et au-dessus, pesant 1,200 lbs. et au-dessous avec leurs poulains.....	30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10

3e Section—Animaux mâles ou femelles non reproducteurs, nés et élevés en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

Attelages de deux, pesant 1,300 lbs. et au-dessous.....	\$19
2e Prix.....	10
Chevaux seuls, pesant 1,300 lbs. et au-dessous.....	7
2e Prix.....	5

3e CATEGORIE—ANIMAUX MALES ET FEMELLES DE TRAIT-LEGER.

1e Section—Animaux mâles et femelles de races étrangères pures, nés à l'étranger, importés en Canada et appartenant soit à des Canadiens, soit à des étrangers.

Mâles de 3 ans et au-dessus, pesant 1,000 lbs. et au-dessous.....	\$40
2e Prix.....	20
Femelles de 3 ans et au-dessus, pesant 900 lbs. et au-dessous.....	20
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux mâles et femelles, nés et élevés en Canada, et appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 3 à 7 ans, pesant 900 lbs. et au-dessous.....	\$30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10
Mâles de 7 ans et au-dessus, pesant 1,000 lbs. et au-dessous.....	30
2e Prix.....	29
3e Prix.....	10
Femelles de 3 à 5 ans, pesant 800 lbs. et au-dessous.....	20
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 5 ans et au-dessus, pesant 900 lbs. et au-dessous avec leurs poulains.....	30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10

3e Section—Animaux mâles ou femelles non reproducteurs, nés et élevés en Canada et appartenant à des Canadiens seulement.

Attelages de deux, pesant 1,000 lbs. et au-dessous.....	\$14
2e Prix.....	10
Chevaux seuls, pesant 1,000 lbs. et au-dessous.....	7
2e Prix.....	5

2e CLASSE ESPECE BOVINE.

Les expériences faites dans le but de déterminer qu'elles sont les conformations qui utilisent le mieux un poids donné de fourrages, en le convertissant en lait, en viande ou en travail, ne permettent plus de prétendre qu'une race améliorée dans le sens d'une de ces aptitudes puisse donner indifféremment ces trois produits. La vache laitière veut une poitrine rétrécie, un abdomen volumineux, des muscles amaigris, une encolure longue, des extrémités grêles. Le bœuf d'engrais, au contraire, une poitrine large, des extrémités courtes, bien musclées, et une ossature délicate; tandis que le bœuf de travail exige une charpente forte et pas trop de largeur de poitrine, car en écartant les membres antérieurs, elle cause, pendant la marche, un déplacement considérable du centre de gravité, et comme conséquence nécessaire une lenteur regrettable dans les allures. Il est donc impossible de constater la supériorité relative des races bovines sans les grouper d'abord par catégories, d'après leurs aptitudes spéciales. On a placé en première ligne l'aptitude du lait, parceque dans nos conditions agricoles, la production du lait est la plus importante des trois.

e CATEGORIE.—PRODUCTION DU LAIT.

1e Section. Animaux mâles et femelles de race Ayrshire pure nés à l'étranger, importés en Canada et appartenant soit à des Canadiens, soit à des étrangers.

Mâles de 2 ans et au dessous.....	\$30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10
Femelles de 2 ans et au dessus.....	24
2e Prix.....	16
3e Prix.....	8

2e Section. Animaux mâles et femelles de Race Ayrshire pure, nés et élevés en Canada appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 18 mois à 3 ans.....	\$20
2e Prix.....	15
3e Prix.....	10
Mâles de 3 ans et au dessus.....	20
2e Prix.....	15
3e Prix.....	10
Femelles de 18 mois à 3 ans.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 3 à 6 ans.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 6 ans et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5

3e Section.—Animaux mâles et femelles de race canadienne.

Mâles de 18 mois à 3 ans,.....	\$15
2e Prix,.....	10
3e Prix,.....	5
Mâles de 3 ans et au-dessus.....	15
2e Prix,.....	10
3e Prix,.....	5
Femelles de 18 mois à 3 ans,.....	10
2e Prix,.....	7
3e Prix,.....	4
Femelles de 3 à 6 ans,.....	10
2e Prix,.....	7
3e Prix,.....	4
Femelles de 6 ans et au-dessus,.....	10
2e Prix,.....	7
3e Prix,.....	4

2e CATEGORIE. PRODUCTION DE LA VIANDE.

1ere Section. Animaux Males et Femelles de race Durham pure, nés à l'étranger importés en Canada et appartenant soit à des Canadiens, soit à des étrangers.

Mâles de 2 ans et au dessus.....	\$30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10

Femelles de 2 ans et au dessus.....	24
2e Prix.....	16
3e Prix.....	8
2e Section.— Animaux males et femelles de Race Durham pure, nes et eleves en Canada et appartenant a des Canadiens seulement.	
Males de 18 mois à 3 ans.....	\$20
2e Prix.....	15
3e Prix.....	10
Males de 3 ans et au dessus.....	20
2e Prix.....	15
3e Prix.....	10
Femelles de 18 mois à 3 ans.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 3 à 6 ans.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelle de 6 ans et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
3e Section.— Animaux males et femelles, de race Hereford pure, nes et eleves a l'etranger ou en Canada et appartenant a des Canadiens seulement.	
Males de 18 mois à 3 ans.....	\$15
2e Prix.....	10
Males de 3 ans et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
Femelles de 18 mois à 3 ans.....	10
2e Prix.....	5
Femelles de 3 à 6 ans.....	10
2e Prix.....	5
Femelles de 6 ans et au dessus.....	10
2e Prix.....	5
4e Section.— Animaux engraisées, males ou femelles sans distinction de races, et appartenant a des Canadiens seulement.	
Animaux de 3 à 4 ans.....	\$18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3
Animaux de 4 ans et au dessus.....	18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3
3e CATEGORIE—PRODUCTION DU TRAVAIL.	
1e Section.— Animaux males et femelles de race Devon pure, nes a l'etranger, ou en Canada et appartenant a des Canadiens, seulement.	
Males de 2 ans et au dessus.....	\$20
2e Prix.....	10
Femelles de 2 ans et au dessus.....	20
2e Prix.....	10
2e Section.— Boeufs de travail de 3 ans et au dessus, sans distinction de races.	
Attelages de 10 paires de boeufs appartenant au même Township.....	\$30
2e Prix.....	20
3e Prix.....	10

Attelages doubles.....	\$18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3

4e CATEGORIE—RACES DIVERSES, SANS APTITUDE SPECIALE.

Animaux mâles et femelles de races diverses non-classées ci-dessus, appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 18 mois à 3 ans.....	\$24
2e Prix.....	20
3e Prix.....	16
4e Prix.....	12
5e Prix.....	8
6e Prix.....	4
Mâles de 3 ans et au dessous.....	24
2e Prix.....	20
3e Prix.....	16
4e Prix.....	12
5e Prix.....	8
6e Prix.....	4
Femelles de 18 mois à 3 ans.....	18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3
Femelles de 3 à 6 ans.....	18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3
Femelles de 6 ans et au dessous.....	18
2e Prix.....	15
3e Prix.....	12
4e Prix.....	9
5e Prix.....	6
6e Prix.....	3

3e CLASSE—ESPECE OVINE.

De même que le lait l'emporte sur la viande dans l'espèce bovine au point de vue de l'exploitation agricole canadienne, de même dans l'espèce ovine la laine est une considération plus grande que la viande pour nous. Dans l'état de notre industrie et de nos besoins nous n'avons réellement à nous occuper que de la valeur relative des laines longues et des laines courtes; c'est pourquoi il n'a été établi que deux catégories sans distinction de races, parce que le nom de la race n'est rien quand le produit est obtenu.

1e CATEGORIE—RACES A LAINE LONGUE.

1e Section—Animaux mâles et femelles de race Leicester, Cotswold et analogues nés à l'étranger ou en Canada et appartenant à des Canadiens seulement.

Mâles de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
Femelles de 18 mois et au dessous.....	15
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux mâles et femelles de races Canadiennes diverses.

Mâles de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 18 mois et au dessous.....	\$15
2e	10
3e	5

2e CATEGORIE—RACES A LAINE COURTE.

1e Section—Animaux males et femelles de race Southdown et analogues nes et eleves a l'etranger ou en Canada, et appartenant a des Canadiens seulement.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux males et femelles de races Canadiennes diverses.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5

4e CLASSE—ESPECE PORCIN.

La tendance a faire disparaître les distinctions de race pour ne s'occuper que des aptitudes et des résultats a déjà fait prévaloir les conséquences qui en découlent pour ce qui a trait aux races porcines. Aujourd'hui, en Europe, on s'occupe à peine du nom d'origine des animaux reproducteurs de cette espèce et on ne distingue guère autre chose que la grande et la petite race : on a adopté ici cette distinction unique.

1e CATEGORIE—GRANDES RACES.

1e Section—Animaux males et femelles de races pures nes a l'etranger ou en Canada et appartenant a des Canadiens seulement.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux males et femelles de races Canadiennes diverses.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5

2e CATEGORIE—PETITES RACES.

1e Section Animaux males et femelles de races pures nes a l'etranger ou en Canada et appartenant a des Canadiens seulement.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10

2e Section—Animaux males et femelles de races Canadiennes diverses.

Males de 18 mois et au dessus.....	\$15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5
Femelles de 18 mois et au dessus.....	15
2e Prix.....	10
3e Prix.....	5

5e CLASSE—ANIMAUX DE BASSE-COUR.

1re CATEGORIE. GALLINACES.

1re Section —Lots de 2 poules et un coq sans distinction de race.	
1er Prix.....	\$3
2e Prix.....	2
3e Prix.....	1
2e Section.—Lots de 2 dindes et un coq sans distinction de race.	
1er Prix.....	\$3
2e Prix.....	2
3e Prix.....	1

3e Section.—Lots de 2 pigeons et un male sans distinction de race.	
1er Prix,.....	\$3
2e Prix,.....	2
3e Prix,.....	1
2e CATEGORIE. PALMIPEDES.	
1e Section.—Lots de 2 oies et un male sans distinction de race.	
1er Prix,.....	\$4
2e Prix,.....	2
3e Prix,.....	1
2e Section.—Lots de 2 canes et un male sans distinction de race.	
1er Prix,.....	\$3
2e Prix,.....	2
3e Prix,.....	1
3e CATEGORIE. ANIMAUX DIVERS NON CLASSES CI-DESSUS.	
1re Section.—Lots de 2 lapins et un male sans distinction de race.	
1er Prix,.....	\$3
2e Prix,.....	2
3e Prix,.....	1
2e Section.—Animaux divers non classes ci-dessus.	
1er Prix,.....	\$3
2e Prix,.....	2
3e Prix,.....	1

2^e DIVISION—MATERIEL AGRICOLE.

1re CLASSE—PREPARATION DU SOL.

1re CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES A LA PULVERISATION DU SOL.

1re Section—Charrues.

Charrues propres à tous labours,.....	\$8
2e Prix,.....	4
Charrues pour sols légers à tous labours,.....	8
2e Prix,.....	4
Charrues pour sols tenaces à tous labours,.....	8
2e Prix,.....	4
Charrues à labours profonds,.....	8
2e Prix,.....	4
Charrues fourne-oreille,.....	5
Charrues multiples,.....	5
Charrues déchaumeuses,.....	5
Charrues universelles,.....	5
Charrues sous-sol,.....	5

2e Section—Horses.

Horses lourdes pour sols tenaces,.....	\$8
2e Prix,.....	4
Horses légères pour terrains sablonneux,.....	8
2e Prix,.....	4
Horses à billons,.....	5

3e Section—Rouleaux.

Rouleaux dentés,.....	\$8
2e Prix,.....	4
Rouleaux unis,.....	6
2e Prix,.....	3
4e Section.—Collection d'instruments à main,.....	2

2e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES AU NETTOYAGE DU SOL.

1re Section—Scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs.

Scarificateurs, extirpateurs, ou cultivateurs,.....	\$8
2e Prix,.....	4

2e Section—Butteurs et houes à cheval.	
Butteurs,	\$8
2e Prix,	4
Houes à cheval,	8
2e Prix,	4
Collection d'instruments à main,	2
3e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES AUX SEMIS.	
1re Section—Semoir à brouette et à main.	
Semoirs à betteraves, carottes et navets,	5
Semoirs à fèves et à maïs,	5
Semoirs à graines fourragères,	5
2e Section—Semoirs à cheval.	
Semoirs à toutes graines,	5
Semoirs à engrais,	5
2e CLASSE—RECOLTES ET TRANSPORT.	
1re CATEGORIE—INTRUMENTS DESTINES AU COUPAGE DES RECOLTES.	
1re Section—Faucheuses, moissonneuses, etc.	
Faucheuses,	\$15
Moissonneuses,	15
Faucheuses moissonneuses,	20
2e Prix,	10
Collection d'instruments à main,	2
2e Section—Fensison.	
Faneuses à cheval,	10
Râteaux à cheval,	10
Collection d'instruments à main,	2
2e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES A L'ARRACHAGE DES RECOLTES.	
1re Section—Arracheurs de patates,	
	\$10
2e Section—Arracheurs de betteraves,	
	10
3e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES AUX TRANSPORTS.	
1re Section—Voitures d'été.	
Wagons,	4
Tomberaux	4
Charettes	4
2e Section—Voitures d'hiver.	
Traineaux simples,	2
Traineaux doubles,	4
3e Section—Voitures à bras.	
Camions,	2
Brouettes,	1
3e CLASSE—PREPARATION DES PRODUITS.	
1re CATEGORIE—BATTAGES.	
1re Section—Machines à battre ou à égrener.	
Machines à battre à un cheval,	\$10
Machines à battre à deux chevaux,	10
Machines à battre le trèfle,	5
Machines à égrener le blé d'inde,	5
Machines à brayer le lin,	10
Machines à brayer le chanvre,	10
Manèges à un cheval,	10
Manèges à deux chevaux,	10
Manèges à quatre chevaux et plus,	10
2e Section—Machines à nettoyer les grains ou graines.	
Cribles, trilleurs,	5
Tarares,	5

2^e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES A LA PREPARATION DES ALIMENTS.

1^{re} Section—Fourrages-racines.

Laveurs,	5
Appareils à coction,	5
Coupe racines,	5

2^e Section—Preparation des grains ou pailles.

Coupe-pailles,	5
Concasseurs,	5

4^e CLASSE—TRANSFORMATION DES PRODUITS.

1^{re} CATEGORIE—PRODUITS ANIMAUX.

1^{re} Section—Transformation du lait en beurre.

Barrates,	\$4
Ustensiles de laiterie,	2

2^e Section—Transformation du lait en fromage.

Chaudières à fromage,	3
Presses à fromage,	3
Ustensils de fromagerie,	2

3^e CATEGORIE—PRODUITS VEGETAUX.

1^{re} Section Instruments employes a la fabrication du sucre.

Chaudières et bacs à évaporation,	3
Ustensils de sucrerie,	2

2^e Section—Instruments employes a la fabrication du cidre.

Presses à cidre,	5
------------------------	---

5. CLASSE—INSTRUMENTS DIVERS.

1^e CATEGORIE—INSTRUMENTS DESTINES AUX DEFRIQUEMENTS.

Arrache-souches,	\$10
Chaudières à potasse,	5
Tobaganes à roches,	5
Collection d'instruments de minage,	2

2^e CATEGORIE—INSTRUMENTS NON CLASSES CI-DESSUS.

Barrières,	\$2
Ruches,	2
Pesées,	2

3^E DIVISION—PRODUITS.

1^e CLASSE—PLANTES ALIMENTATIVES DU BETAIL.

1^e CATEGORIE—RACINES ET TUBERCULES.

1^e Section—Racines et tubercules en nature.

Patates, 2 minots,	\$4
2 ^e Prix,	2
Betteraves 2 minots,	4
2 ^e Prix,	2
Carottes, 2 minots,	4
2 ^e Prix,	2
Navets 2 minots,	4
2 ^e Prix,	2
Citrouilles, la plus belle,	4
2 ^e Prix,	2

2^e Section—Graines de plantes fourragères.

Graines de betterave, 10 lbs,	\$4
2 ^e Prix,	2
Graines de carottes, 5 lbs,	4
2 ^e Prix,	2

Graines de navets, 28 lbs.....	4
2e Prix.....	2
Graines de mil, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Graines de trefle rouge $\frac{1}{2}$ minot.....	4
2e Prix.....	2
Graines de trefle blanc, $\frac{1}{2}$ minot.....	4
2e Prix.....	2

2e CATEGORIE—PLANTES FOURRAGERES FARINEUSES.

Fèves a cheval, 2 minots.....	\$ 2
2e Prix.....	2
Petites fèves, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Pois, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Vestrons, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2

2e CLASSE—PLANTES CEREALES.

1e CATEGORIE—PLANTES CEREALES D'AUTOMNE.

Blé, 2 minots.....	\$4
2e Prix.....	2
Seigle, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Orge, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2

2e CATEGORIE—CEREALES DE PRINTEMPS.

Blé, 2 minots.....	\$4
2e Prix.....	2
Orge, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Avoine, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Seigle, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Sarrasin, 2 minots.....	4
2e Prix.....	2
Maïs, (blé d'inde) 2 minots en épis.....	4
2e Prix.....	2

3e CLASSE—PLANTES INDUSTRIELLES.

1e CATEGORIE—PLANTES TEXTILES.

Chanvre en nature avec filasse (28 lbs.).....	\$12
2e Prix.....	8
Lin en nature avec filasse (28 lbs.).....	12
2e Prix.....	8

2e CATEGORIE—PLANTES OLEAGINEUSES.

Lin en nature avec graine, 1 minot.....	\$6
2e Prix.....	4

4e CLASSE—DIVERS.

1e CATEGORIE—PRODUITS ANIMAUX.

Laines longues lavées, tout la toison.....	4
2e Prix.....	2
Laines courtes lavées, toute la toison.....	4
2e Prix.....	2
Beurre, 28 lbs—1e Prix.....	10
2e Prix.....	9
3e Prix.....	8

CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL.

Je _____ de _____ dans
le Comté de _____ me propose d'exposer au CONCOURS
AGRICOLE PROVINCIAL dans les divisions, classes, catégories et sections suivantes :

No.	CLASSE.	CATEGORIE.	SECTION.	DESCRIPTION DE L'ANIMAL OU DE L'INSTRUMENT.
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Pour les animaux la déclaration doit contenir le nom de l'éleveur ou du vendeur, et la date de l'achat. Les purs sangs ou croisés purs sangs devront avoir une généalogie établissant leur pureté ou celle de leurs ascendants.

Pour les instruments la déclaration indiquera la désignation, l'usage et le prix de vente ou de fabrication courante. Si l'exposant a importé, inventé, ou perfectionné, ou enfin s'il a exécuté sur des données antérieurement connues, l'instrument exposé.

Pour les produits, la production par arpent, la nature du sol, etc., en un mot la déclaration devra contenir tous les renseignements susceptibles d'entrer dans le catalogue général de tous les animaux, instruments et produits exposés, qui sera publié sur le terrain du concours en même temps que la liste des prix accordés.

Cette déclaration devra être parvenue à la Chambre d'Agriculture le 1er Septembre. Dans le cas où les exposants ne pourraient accompagner leurs instruments au concours, ils devront les adresser en temps utile et *franco*, au Secrétaire du Concours.

Les déclarations imprimées et les Listes des Prix proposés seront distribuées par les Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ainsi que par le Secrétaire de la Chambre d'Agriculture à Montréal.

Frans de port.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS. — 61 PAR AN, PAYABLE D'AVANCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. J. PERRAULT

*Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—Membre
de la Société Impériale Botanique d'acclimatation de Paris etc., etc.*

Nouvelle période.

14^e ANNEE.

Tome 1.

SOMMAIRE DU No. DE MAI.

Revue Agricole.—Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture.—Distribution de machines à brayer le lin.—L'Exposition provinciale de Sherbrooke.—L'importation d'animaux reproducteurs.—Le crédit foncier.—Changement de local de la Chambre.—**Partie non-officielle.**—Le liste des prix offerts à l'exposition provinciale telle qu'elle était et telle qu'elle sera.—L'Enseignement Agricole et l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique.—Le projet d'amendement à la loi d'Agriculture.—Instruments aratoires.—Moulin de M. M. Bennett et frère, de New York.—Maison de M. James Stewart de Hamilton.—**Travaux de la ferme.**—Bâtimens—Instruments—Engages—Chemins—Plantations—Chevaux—Bêtes à cornes—Vaux—Bergerie—Pâture—Basse-cour—Fumiers—Labour—Bled—Inde—Cigoune—Lin—Tabac—Pralrie—Paturages.—**Le Verger et la Papeterie.**—Drainage—Poires naines—Greffes—Vignes—Insectes—Graines.—**Le Potager et le Fruitiier.**—Al—Asperges—Betteraves—Cardons—Carottes—Celeri—Capucines—Cortouil—Choux—Choux-fleurs—Choux de Bruxelles—Choux-raves—Champignons—Concombres—Coulous chaudes—Couches froides—Citrouilles—Cresson—Fèves—Fruits—Fraises—Eglarbes—Fumiers—Engrais liquides—Graines—Herbes Aromatiques—Houblon—Instruments—Laitie—Melons—Moutarde—Navots—Cigoune—Pannais—Pardil—Piment—Pois—Poireaux—Radis—Raifort—Rhubarbe—Salsifis—Tomates—Topinambours.—**Parterie et Osons.**—Arbres—Artes Arbres d'ornement—Arbrissaux d'ornement—Hordures—Hulbes—Couches froides—Dahlias—Dolylres—Drainage—Fleurs annuelles, bisannuelles et grimpantes—Fumiers—Gazons—Giroules—Hales vives—Roses—Sentiers pierrotés—Transplantations—Verveines et Petunias—Serris—Orangeris.—**Le Rucher en Mal.**—Fabrication de la Potasse—Correspondance d'"en coloe".—**Voyages Agronomiques.**—Notre prochaine visite à l'exposition universelle de Londres—La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada y sera l'ello officiellement représentée?—Assemblée de délégués à St. Hyacinthe au sujet d'un projet de crédit foncier.—Compte-rendu des séances—Le chanvre et le lin.—Le Pommier.—Ses dénominations, sa multiplication, sa taille, ses maladies, ses fruits, par l'abbé Provencior.—Liste des prix à l'exposition de Sherbrooke.

Revue Commerciale.—Prix courant des denrées agricoles, sur les marchés étrangers et locaux.



SPARGERE COLLECTA.

MONTREAL

IMPRIMERIE DE LA REVUE AGRICOLE, PLACE D'ARMES

1862.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES ADRESSER A J. PERRAULT.

